

au siècle où les forces vives se rapprochent et se condensent, pour une lutte terrible et peut-être finale entre le bien et le mal. Obéissant au souffle qui les entraîne, les individualités disparaissent afin de former en société des masses plus puissantes. N'avez-vous pas vu l'armée de Satan, qui se dresse menaçante contre le Christ et son Église ? Déjà le chef de la secte infernale s'est installé à Rome en face du Vatican, où habite le vicaire de notre DIEU. C'est la négation haineuse, l'odieux blasphème, l'impiété ouverte, le sacrilège organisé qui retentit sent et s'étalent de toutes parts. Ne faut-il pas que tous les amis du Cœur de Jésus s'unissent à leur tour, pour réparer tant d'outrages ? Et quel sera le point de ralliement, sinon le Sacrement que le Concile de Trente appelle "le signe de l'union, le lien de la charité et le symbole de la concorde ?" (Conc. Trid., *Sess.* XIII. c. 8.)

On répond aux vœux de Notre-Seigneur exprimés à la Bienheureuse, en communiant "autant que l'obéissance le voudra permettre," et "tous les premiers Vendredis du mois," (*Contemp.* II, 382) et de plus à la fête du Sacré-Cœur, (II, 414.) Là est le fondement divin, sur lequel l'institution humaine a établi l'Œuvre de la Communion réparatrice. Ces deux éléments ne peuvent être confondus, car l'un est essentiel, tandis que l'autre appartient à un ordre secondaire. Cependant, on peut bien dire que "l'idée providentielle" comprend tout l'ensemble. Le Cœur de Jésus a disposé toutes choses pour qu'il y eût, dans nos temps d'apostasie sociale, une vaste et belle association qui réunit les âmes ferventes dans un commun effort de réparation eucharistique.

Quoiqu'une si généreuse pensée pût à elle seule grouper les bonnes volontés chrétiennes, l'Église a encore accordé ses plus précieuses indulgences à cette institution. Pour en jouir, il suffit de faire la communion hebdomadaire ou mensuelle, après avoir été agrégé à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur ou à l'Apostolat de la Prière. En cas d'empêchement légitime, il y a toute facilité de choisir un autre jour que celui qui a été assigné, pourvu que ce soit "dans la même semaine ou le même mois." (Bref du 7 juillet 1864.) L'inscription au centre de Paray-le-Monial donne, parmi les autres avantages, celui de participer aux prières et bonnes œuvres du monastère de la Visitation. Quand aux grâces et aux faveurs que peuvent attendre du ciel tous ceux qui répondront aux désirs de Notre-Seigneur, il suffira, pour les faire apprécier, de citer les paroles suivantes adressées à la B. Marguerite-Marie : "Je te promets que mon Cœur se dilatera, pour répandre *avec abondance* les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur, et qui procureront qu'il lui soit rendu." (*Contemp.* II, 414.)